

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 13 septembre 2022 à 14h

Au Tribunal Judiciaire de PONTOISE (95), 3 rue Victor Hugo – Salle n° 11

- EN UN SEUL LOT

Dans un immeuble sis à **ARGENTEUIL (95100)**
37 rue Carême Prenant

Cadastré section Bl n° 163, lieudit « 37 rue Carême Prenant » pour 02a 70ca

Suivant ledit procès-verbal de description dressé le 7 février 2022 par Me Olivia PLANTARD, Huissier de Justice à PONTOISE (95), la désignation des lots est la suivante :

LOT NUMÉRO UN (1) : Une **BOUTIQUE**, dans le bâtiment A, au rez-de-chaussée, composée : pièce principale, WC.

LOT NUMÉRO SEIZE (16) : Un **LABORATOIRE et frigorifique** dans la totalité du bâtiment E.

La superficie totale des deux lots est de **35,35 m²**.

Selon même PV, les lieux sont occupés sans que le bail ne soit présenté.

Cette vente a lieu à la requête du **Syndicat des copropriétaires de l'immeuble situé 37 rue du Carême Prenant à 95100 ARGENTEUIL (Val d'Oise)**, représenté par Maître Philippe BLERIOT, administrateur provisoire demeurant 50 rue Victor Hugo à 95300 PONTOISE (Val d'Oise) désigné en qualité d'administrateur provisoire par Ordonnance de Madame la Présidente du Tribunal de Grande Instance de PONTOISE rendue le 27 novembre 2018 et dont la mission a été prorogée par Ordonnances rendues les 5 décembre 2019 et 05 février 2021, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, ayant pour Avocat Maître Julien SEMERIA, Avocat au Barreau du Val d'Oise.

MISE À PRIX : 30.000 € (TRENTE MILLE EUROS)

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des avocats postulant près le TJ de PONTOISE.

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente.

CONSIGNATIONS POUR ENCHERIR

(en 2 chèques de banque à l'ordre de la CARPA) :

3.000 € et 10.000 € à valoir sur les frais, droits et émoluments. Se munir d'une pièce d'état civil ou d'un extrait KBIS récent.

Fait et rédigé à PONTOISE, le 28 juillet 2022 par l'avocat poursuivant, Signé Maître Julien SEMERIA
S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : ▶ À Maître Julien SEMERIA, Membre de la SELARL 9 JANVIER, Avocat au Barreau du Val d'Oise, 20 rue Alexandre Prachay (95300) PONTOISE, TEL. 01.34.24.94.40. – www.9janvier-avocats.com, dépositaire d'une copie du CCV. ▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du TJ de PONTOISE, où le CCV est déposé (N° RG 22/00043) ▶ Sur INTERNET : www.vench.fr - www.licitor.com

Sur les lieux où une visite sera organisée le **lundi 5 septembre 2022 de 14h à 14h45**